

d) *La maison de refuge*, rue Frédéric dans le même hôtel que la *maison française*. Tous les pauvres qui peuvent prouver qu'ils appartiennent aux familles des réfugiés venus de Suisse en 1698 et 1699, sont admis dans cet hospice.

e) *La maison d'Orange*, rue dernière de la Ville-neuve. On y reçoit ou l'on y assiste en pain et en argent les pauvres qui descendent des familles réfugiées de la principauté d'Orange. L'envoyé d'Angleterre à la cour de Berlin a la direction de cet établissement.

f) *La maison des orphelins français* au marché de la Frédéricstadt au coin de la rue des Chasseurs, fournit à l'entretien d'environ 80 orphelins, tant de l'église de Berlin que des églises de province. Elle est gouvernée par une direction composée d'un pasteur et de huit chefs de famille. Quelques Dames charitables sont chargées de veiller sur l'économie de la maison et sur la conduite des orphelins.

g) *L'école de charité*. En 1801 on y entretenoit et élevoit 51 garçons et 63 filles.

On a joint à l'école de charité une *Pépinière de chantres et de maîtres d'école*, où il y a actuellement 6 élèves.

h) *La caisse pour aider les veuves des pasteurs*. Les revenus d'un capital se partagent annuellement entre les veuves des pasteurs.

i) *Quelques établissemens en faveur des pasteurs et des maîtres d'école*, par ex. la quête qui se fait tous les ans